

droit & Liberté

Revue mensuelle du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.)

JUILLET-AOUT 1969 ● N° 284 ● PRIX : 2 FRANCS

**SUR LE RACISME : GEORGES
POMPIDOU. GASTON DEFFER-
RE. JACQUES DUCLOS. ALAIN
POHER. MICHEL ROCARD.**



VACANCES :

**L'ISLAM
EN
HAUTE-
LOIRE**

DANS NOTRE

Pas incompatible

Dans « Notre courrier » du N° 283, M. Levain, de Marseille, me fait l'honneur de répondre à l'extrait de ma lettre, paru dans le N° 282 de mai. A mon tour je cite une de ses phrases : « La réalité montre pourtant que depuis longtemps au Moyen-Orient, c'est la sécurité des Etats arabes (1956, 1967) qui a été mise en cause », etc. Alors, je demande à M. Levain la permission de rire un peu malgré le tragique de la situation.

Voyez-vous ça, la sécurité des Etats arabes (120 millions d'arabes ou à peu près) mise en cause par l'Etat d'Israël (2,5 millions d'Israéliens) ! A mon tour de lui demander : est-il sérieux de le penser et de l'écrire ? M. Levain est anti-raciste, sans aucun doute, sans plus. Mais il faut être juif et surtout juif de l'Europe centrale ou de l'Est pour comprendre pourquoi je suis avant tout israélien.

Depuis notre plus tendre enfance, de l'école maternelle à l'université, en passant par le lycée et pendant le service militaire, nous nous sommes heurtés contre ce mur d'incompréhension et de haine, nous avons touché en plein cette plaie hideuse, empoisonnée qu'est l'antisémitisme. Vous autres, vous avez entendu parler de cette lépreuse affreuse, mais nous, nous avons souffert et souffrons encore de sa malfaisance, dans notre chair et notre affection : cette malfaisance qui a empoisonné toute notre jeunesse et toute notre vie.

Et quand je pense à ces millions de victimes innocentes de ce fléau, mon cœur saigne en pensant à nos frères d'Israël qui, échappés par miracle de l'enfer hitlérien, se croyant enfin délivrés de cet affreux cauchemar, voient de nouveau cette hydre immonde relever la tête : car, malheureusement, elle n'a pas été écrasée défi-



COURRIER

nitivement. Et voilà pourquoi je dis qu'avant tout je suis israélien tout en étant anti-raciste et je pense que ceci n'est pas incompatible avec cela.

F. HERSCOVICI,
Paris (18^e).

« Toi, dehors... »

Mon cas est caractéristique : Nous étions une vingtaine de personnes chez M. G. marchand de journaux. Cristallisant sur moi, l'Algérien, sa xénophobie, il me choisit parmi tous les clients et me dit d'un air belliqueux, comme s'il s'adressait à un chien galeux : « Toi, dehors !... Surpris de cette apostrophe soudaine, je m'assurai bien que cela me concernait et qu'il n'y avait pas d'animal derrière moi. Après cette vérification je répondis : « Mais qu'ai-je fait de mal ? »

— J'ai dit dehors ! On n'a pas besoin de votre engeance ici.

Et de force, il me mit à la porte... Visiblement il cherchait une pagarre, il me provoquait, sachant pertinemment que la police lui est favorable, bien que je sois Français en droit, mais ilote dans les faits. Ce jour-là, j'ai mesuré toute l'hor-

reur de la discrimination raciale, cette immense tache de sang que rien ne pouvait effacer du front de l'humanité. Mon Dieu ! Pourquoi toutes ces iniquités ?

B. BELARBI,
50-Saint-Jean-des-Baisants.

Ni vous, ni moi, ni les Africains...

En réponse à votre correspondant, M. Restal, qui s'interroge (n° 283) sur la « coopération » :

Lorsque les Etats-Unis, l'Angleterre, la France, voire même parfois l'U.R.S.S., accordent une aide financière au Tiers-Monde (je n'aime pas ce terme) ils ne le font pas avec la générosité dont ils se vantent.

Lors de la dernière campagne électorale, un parlementaire U.N.R. a déclaré que, tout compte fait, l'aide au Tiers-Monde ne s'élève qu'à 0,8% de notre budget national. Quelle déception !

Les pays du Tiers-Monde ne sont pas pauvres, ils sont très riches d'un tas de ressources naturelles, qui sont indispensables au monde moderne. Ce qui leur manque, ce sont les moyens industriels de mise en valeur pour tirer profit de leurs richesses. Mais ce n'est pas perdu pour tout le monde et les grands trusts internationaux sont là. On donne un petit capital, on installe du matériel fabriqué en Europe ou aux Etats-Unis, même lorsqu'on pourrait développer des petites entreprises de fabrication locales. On installe de bons blancs — des cadres supérieurs, car la main-d'œuvre servile, on la trouve sur place et elle ne coûte rien — qui, bien entendu, évitent tous contacts avec les autochtones.

Comme tout travail donne des fruits, on les récolte. Mais qui les savoure ? Ce sont les grands trusts capitalistes et eux seuls.

Il faut aussi savoir que les trois-quarts des pays africains

— en voie de développement — sont mal, très mal gouvernés. Les belles et coûteuses constructions modernes n'existent que pour une minorité de colons blancs et de noirs embourgeoisés. On ne vous montre pas les bas quartiers, les bidonvilles, la misère, la faim, la maladie.

Lucky THIPHAINÉ,
92-Colombes.

Magie blanche

Je suis allée ce lundi soir, voir un film dans un cinéma de Lyon, La Scala. On y voyait des actualités assez crèves qui s'intitulaient Pathé Magazine 1969. Elles étaient formées de crèves séquences de quelques minutes consacrées au sport, aux hypnotiseurs et aux yogis, et aux animaux en liberté du château de Clères. La seule séquence politique, plus courte que les autres, nous montrait le « triomphe » du président lusitanien, successeur de Salazar, visitant l'Afrique. On nous laissait entendre par les paroles et par quelques images, la joie sans mélange d'une foule épanouie, à laquelle répondait, nous disait-on, la satisfaction de la population portugaise. Et on concluait en disant que Mao lui-même devait respecter le territoire portugais de Macao.

Le tout durait une minute. On avait peine à croire que cette propagande sans vergogne pour la politique coloniale du Portugal fût un hommage gratuit et naïf de Pathé Magazine. La crânerie même de la séquence et sa position entre la magie blanche et les inoffensifs pandas la rendait particulièrement nocive en lui donnant toutes les apparences d'une irréfutible objectivité. On n'attend certes pas de telles actualités une neutralité politique absolue ou une largeur de vue exceptionnelle, mais ce tissu de mensonges ne pouvait être que solemnement composé.

Mlle Marie COUTON,
Lyon.

dans ce numéro

PAR LA PLUME ET LE PLASTIC

La crise politique française est mise à profit par de singuliers personnages, dont certains sont déjà bien connus (pages 4-5).

CONTRE-OFFENSIVE A ORLÉANS

Les ragots antisémites ont été stoppés net (pages 4-5).

ONT-ILS DES DROITS ?

Les travailleurs immigrés d'Ivry et de Saint-Denis sont aux prises avec la misère, mais aussi avec l'arbitraire (page 6).

Document :

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ET LE RACISME

Les réponses de MM. Pompidou, Defferre, Duclos, Poher, Rocard, à la note des M.R.A.P. (pages 9-14).

L'ISLAM EN HAUTE-LOIRE

L'exemple de deux civilisations qui se sont enrichies mutuellement (page 17).

DE L'UNION GÉNÉRALE A AUSCHWITZ

Les sources politiques de l'antisémitisme français au XIX^e siècle (page 19).

NOTRE COUVERTURE : vue générale du Puy-en-Velay (photo Editions du Zodiaque).

droit & Liberté

MENSUEL
120, rue Saint-Denis - Paris (2^e)
Tél. 231-09-57 - C.C.P. Paris 6070-98

ABONNEMENTS

- Un an : 20 F
- Abonnement de soutien : 40 F

Antilles, Réunion, Maghreb, Afrique francophone, Laos, Cambodge, Nouvelle-Calédonie : 20 F. Autres pays : 30 F.
Abonnement de soutien : 40 F.

La gérante : Sonia Bianchi
Imprimerie La Haye-Mureau



éditorial

POUR LA VIE

Le magazine **Life** publie sur douze pages les photos de 217 hommes et la liste de 25 autres : les 242 militaires américains tués au Vietnam en une semaine, du 28 mai au 3 juin 1969. Fresque tragique : souriants ou graves, ces visages qui ne sont plus disant bien mieux que de longs commentaires la cruauté d'une guerre qui fauche ainsi, hebdomadairement, une semblable moisson de jeunes vies. Fin mai, les pertes américaines s'élevaient à 36 000, dépassant celles de la guerre de Corée.

Nous qui avons eu aussi, pendant sept années notre guerre d'Indochine, et pendant huit autres la guerre d'Algérie, pouvons comprendre ce qu'éprouvent, aux Etats-Unis, les lecteurs de ces pages. Beaucoup d'Américains, frappés au cœur par cette poignante galerie de portraits, seront amenés sans doute à maudire la guerre et à souhaiter sa fin. Les journalistes de **Life** doivent être remerciés de contribuer si résolument à cette prise de conscience douloureuse mais bénéfique.

Ajoutons cependant que, pour notre part, refusant les discriminations parmi les morts comme parmi les vivants, nous ressentons dans toute leur horreur les crimes perpétrés contre le peuple vietnamien martyr. Combattants et civils, hommes et femmes, enfants et vieillards, écrasés sous les bombes, brûlés au napalm, intoxiqués au gaz, torturés et fusillés, combien de centaines de milliers sont-ils, que la machine à tuer des agresseurs a anéantis sur leur propre sol ?

En ce début d'été, on ne tue pas qu'au Vietnam. Au Moyen-Orient où la tension ne cesse de monter, où Israël a perdu plus de vies humaines depuis que pendant la guerre des Six Jours; dans le Nigéria déchiré; dans d'autres conflits plus ou moins ignorés, celui du Soudan, celui qui oppose l'armée irakienne aux Kurdes; sans parler de la répression qui sévit en Afrique du Sud, en Rhodésie, dans les ghettos noirs des Etats-Unis, en Amérique latine ou ailleurs, ils sont nombreux de par le monde, les êtres jeunes qui trouveront bientôt la mort au combat.

Partout sont en jeu d'énormes intérêts économiques, stratégiques, politiques. Mais parce que la cause des opprimés est juste, parce qu'ils luttent avec héroïsme, parce qu'on ne peut arrêter la roue de l'histoire, partout, tôt ou tard, s'imposeront des solutions conformes aux aspirations des peuples, assurant leur indépendance, leur sécurité, et à chaque homme la dignité, le progrès. Ne pourrait-on pas, pour y parvenir, faire l'économie de tant de massacres ?

C'est hélas ! trop demander. Mais les visages des morts de **Life**, les visages des vivants d'aujourd'hui, nos frères, doivent nous inciter à agir pour défendre la vie contre ceux qui préfèrent la détruire plutôt que de céder le moindre de leurs privilèges. En s'unissant, en s'affirmant, les hommes de bonne volonté peuvent hâter partout l'heure de la paix dans la justice.

Albert LEVY.

PAR LA PLUME ET LE PLASTIC

Dans la crise politique que traverse la France depuis un an, les fascistes, anciens et nouveaux, essaient de trouver un terrain favorable.

Il y a d'abord, campés en France, ceux qui se sentent en premier lieu et par-dessus tout appartenir à ce « peuple sûr de lui et dominateur... » « Sans même parler des « vastes concours en argent, en propagande, en influence dont ce peuple-là dispose dans l'univers et singulièrement en France », le vote de ces citoyens français qui sont aussi quelquefois principalement des citoyens d'Israël suffisait pour que le peuple français parût désavouer le général de Gaulle... » « Il faudra un jour que ces gens-là choisissent décidément une fois pour toutes et sans ambi-

guité de vivre en France en Français ou bien d'y vivre en étrangers. »

Cette « analyse » qu'a faite un certain Christian Perroux du succès du non au référendum du 27 avril, ce ne sont pas les professionnels de l'antisémitisme qui l'ont imprimée, c'est *Nouveau Régime*, organe de l'Union de la gauche V^e République, dont le secrétaire général est Philippe Dechartre, ministre.

Les réactions furent violentes, dans toute la presse, et l'on nous dit aujourd'hui que les coupables ont été exclus de la gauche V^e République, et même de l'U.D.R. Fort

bien. Il n'empêche que ces vulgarités anti-sémites ne sont pas inédites; on se souvient de l'humour du C.D.R. de Limoges : « Quelle qualité faut-il pour être « intellectuel de gauche » ? C'est très simple : il suffit de porter un nom à coucher dehors, il suffit d'être apatride (1). » Et des propos attribués par des journalistes à M. Bérard, représentant de la France à l'O.N.U., sur le rôle de « l'or juif » dans les résultats du référendum (2).

Nouvelles expulsions

Ces déclarations ne sont pas les seuls indices qu'au sein même de la majorité, cette tendance « d'affectivité fasciste » que dénonça le ministre Edgar Faure, se sent, depuis mai 1968, plus forte, qu'elle parle plus haut. Les élections « en chaîne » qui ont marqué cette année écoulée ont donné l'occasion à d'authentiques nervis de se faire la main, de jouer de la matraque, du couteau et même du revolver, contre les cheminots de la Gare Saint-Lazare ou contre les colleurs d'affiches adverses. Ceux d'entre eux qui ont été arrêtés ont bénéficié d'une inquiétante sollicitude, et ont été condamnés à des peines dérisoires. D'ailleurs, ils sont aujourd'hui amnistiés.

L'amnistie traditionnelle qui suit chaque élection présidentielle est une coutume

humaine; personne ne s'en plaint, surtout lorsqu'elle s'étend aux contraventions. Par contre, elle ne s'étend pas aux immigrés victimes de mesures d'expulsion. Car ces mesures sont administratives et non pénales, et par une fiction juridique aberrante, puisqu'il n'y a pas inculpation, il ne peut y avoir pardon. Et puis tout n'est pas clair : comment ne pas rapprocher l'amnistie désormais totale dont bénéficient les hommes de l'O.A.S. du ralliement à la candidature Pompidou du leader de l'opposition nationale » Tixier-Vignancour ? Il n'est pas sans intérêt de rappeler que par ailleurs M^e Isorni a fait lui-même campagne pour Alain Pohér, en compagnie de *Minute* et de *Rivarol*. Quoi qu'il en soit, l'heure en est à la réconciliation de l'ancienne et de la nouvelle droite, et le gage de cette réconciliation pourrait être, le 11 novembre prochain, le transfert des cendres de Pétain à Douaumont.

Amnistie ou pas, les expulsions, elles, continuent, avec des méthodes de plus en plus scandaleuses. Le 19 juin, M. Thomas Schwaetzer, citoyen autrichien résidant depuis 17 ans en France (il est géophysicien et travaille au Centre national de la recherche scientifique) était kidnappé, boulevard Saint-Germain, par trois policiers en civil (à l'endroit même où disparut Ben Barka), conduit à la D.S.T., puis à Orly pour expulsion immédiate; comme aucun papier ne régularisait cette expulsion, le

pilote de la compagnie refusa d'embarquer ce passager forcé : M. Schwaetzer fut alors emmené (c'est le mot « déporté » qui vient sous la plume) en Corse, où il est encore. Est-ce parce que M. Schwaetzer a aidé matériellement des soldats américains insoumis ? Pourtant, ces réfractaires séjournent officiellement en France, et le gouvernement porte en principe sur l'agression américaine au Vietnam un jugement assez sévère.

« Il y aura de la bagarre »

Dans les Bouches-du-Rhône, deux militants de la C.G.T. sont également visés; José Zabaletta (espagnol, vivant en France depuis 30 ans, délégué du personnel à la Société de mécanique d'Aubagne) est menacé d'expulsion; un autre délégué du personnel, vietnamien, Tan Vien, s'est vu retirer la carte d'identité nationale à laquelle ses états de service lui avaient donné droit (service militaire, guerre de 1939-40); l'administration l'a rétrogradé au rang de résident privilégié, ce qui rend possible une prochaine expulsion. D'autres cas, moins spectaculaires, sont signalés ici ou là; si l'amnistie est bien réelle pour les nervis, il n'en est pas question, bien au contraire, on le voit, pour des gens, non seulement innocents, mais qui sont parmi les meilleurs, les plus responsables.

Est-ce cette clémence qui incite les fascistes authentiques à se montrer de plus en plus agressifs. Dans le Sud-Ouest, certains d'entre eux, qui n'ont pas renoncé à faire des Pieds-noirs la masse de manœuvre de leurs entreprises, ont littéralement interdit le film algérien « *Le vent des Aurès* ». « Si ce film passe dans notre ville, il y aura de la bagarre », ont-ils menacé; et la plupart des édiles municipaux ont cédé, à commencer par le maire de Marseille, Gaston Defferre. Pourtant *Le Vent des Aurès* a passé longtemps à Paris sans susciter le moindre incident.

À Paris, les plastiquages contre les cafés algériens se poursuivent, d'abord dans le XV^e arrondissement, puis en banlieue, à Bagneux et à Saint-Denis; les agresseurs prennent le temps de coller sur la vitrine de leurs victimes des affiches, tout bonnement signées « S.S. », dans lesquelles les Arabes sont promis à l'extermination, les juifs au four crématoire, et qui se terminent en toute simplicité par *Heil Hitler!* Et selon la formule consacrée, bien que la police soit sur les dents, les malfaiteurs demeurent introuvables. Ils aident par le plastic à ce que d'autres tentent par la plume : créer un climat dont profiteraient les éléments les plus troubles.

Pierre LASNIER.

(1) Voir *Droit & Liberté*, février 1969.
(2) *Droit & Liberté*, juin 1969.

Elie Kagan

CONTRE-OFFENSIVE

« Fausses nouvelles, fosses nouvelles »... Ce titre d'un poème de Max Jacob, cité par un orateur à la réunion publique organisée par le M.R.A.P. à Orléans, dit bien le sens profond de la campagne antisémite dont cette ville a été le théâtre. L'expérience historique montre suffisamment, en effet, comment les calomnies systématiques aboutissent à la haine, aux violences, aux persécutions. A quoi visaient les rumeurs diffamatoires lancées contre les commerçants juifs, accusés de pratiquer la traite des blanches, sinon à créer autour d'eux et de l'ensemble des juifs un climat d'hostilité aveugle ? Que serait-il advenu si les calomnieurs avaient pu accréditer plus longtemps ces mensonges criminels ? Hérité du Moyen Age, exploité dans la Russie tsariste, perfectionné encore par le nazisme, ce processus tragique est trop connu pour qu'il soit besoin d'insister.

Défaite et isolement

Heureusement, nous n'en sommes plus là. Grâce à la riposte immédiate des commerçants diffamés, une contre-campagne a rapidement pris corps. La presse alertée, les organisations antiracistes mobilisées, l'indignation s'est manifestée vigoureusement dans les milieux les plus divers : enseignants, ouvriers, étudiants, autorités religieuses, parents d'élèves, anciens déportés, etc. Bientôt, l'absurdité des affabulations répandues apparaissait clairement aux yeux du plus grand nombre, v

A ORLÉANS

compris de ceux qui, par ignorance ou préjugé, avaient fait preuve d'une regrettable crédulité.

L'assemblée d'information tenue par le M.R.A.P., le 26 juin, salle Hardouineau a consacré la défaite et l'isolement des racistes. Sous la présidence de Pierre Paraf, président de notre Mouvement, qu'assistait Mme Madeleine Jean-Zay, des personnalités représentatives des divers courants de l'opinion publique prirent tour à tour la parole : l'abbé Claude Séjourné, le pasteur Pierre Dumas, Henri Sabbah, animateur des jeunes de la communauté juive; René Deshaies, secrétaire de la section du Loiret de la Fédération de l'Éducation nationale, Mlle Renée Cosson, ancienne combattante de la Résistance, Jean-Pierre Corvol, directeur des Maisons de jeunes d'Orléans, André Robinet, du Conseil des parents d'élèves. A la tribune et dans la salle comble, on reconnaissait entre autres, le président de la communauté juive d'Orléans, M. Georges Lévy, le conseiller général André Chêne, le professeur Jean Avezard. L'évêque d'Orléans, Mgr Riobé, le maire, M. Secrétain, le député Pierre Charié avaient adressé des messages d'excuses et de sympathie. Tirant les conclusions de l'événement et de la soirée elle-même, Albert Lévy, secrétaire national du M.R.A.P., appela à la création d'un comité local destiné à coordonner l'action de tous et à combattre toutes les formes de préjugés raciaux et xénophobes. La ferveur des participants, les adhésions recueillies permettent d'augurer que cette alerte et la prise de conscience qui en est résultée, auront contribué au renforcement de la lutte antiraciste à Orléans, et même dans l'ensemble du pays.

Quant aux origines de la campagne antijuive, elles demeurent obscures. Le M.R.A.P. qui, dès le début, avait demandé des mesures énergiques au préfet du Loiret et au ministre de l'Intérieur, a reçu de ce dernier, le 24 juin, une lettre où il est dit : « Cette étrange affaire avait retenu toute mon attention et j'ai immédiatement ordonné qu'une enquête soit ouverte pour tenter de déterminer l'origine des bruits qui ont circulé. Le préfet qui, dans une communication officielle, a fait, vis-à-vis de l'opinion publique les mises au point nécessaires, a dû, sur mes instructions, se rapprocher des autorités judiciaires en vue de l'ouverture d'une information qui sera jointe aux procédures ouvertes à la requête des victimes nommément désignées. »

Châtier les coupables

Le préfet, nous confirme de son côté que « le procureur de la République est actuellement saisi de cette affaire », et il ajoute : « J'espère comme vous-mêmes qu'il sera possible de découvrir les auteurs de ces bruits diffamatoires ».

À Orléans, on se souvient de l'agression raciste commise l'an dernier par un commando armé contre des étudiants de couleur à la résidence universitaire de la Source. Et l'on sait que, malgré certains indices, les coupables n'ont pas été inquiétés. Dans l'affaire en cours, sans méconnaître les difficultés de l'enquête, nous voulons croire que tout sera fait pour démasquer rapidement les initiateurs de la cabale antijuive et les mettre hors d'état de nuire.



La réunion d'Orléans : deux vues de la salle, et la tribune (au premier rang, à gauche, Mme Madeleine Jean-Zay et Pierre Paraf).



La chocolaterie désaffectée d'Ivry où s'entassent les travailleurs africains.

Immigrés

ONT-ILS DES DROITS ?

A Ivry, 541 hommes sont parqués dans 11 pièces. A Saint-Denis, des arrestations suivent un mouvement revendicatif.

DEPUIS quelques années, un long mur de la rue Gabriel-Péri à Ivry cache un scandale : 541 travailleurs africains — Maliens, Mauritaniens, Sénégalais — vivent entassés dans onze pièces dont trois sans ouverture autre que la porte, dans une usine désaffectée.

La cour, vaste, est accueillante. Ici et là, on aperçoit les bureaux de sociétés. Un instant, nous avons douté de l'information qu'on nous avait donnée. Au fond de la cour cependant, nous avons découvert un local — qui sert de cuisine collective — dont s'échappait une odeur nauséabonde.

Un Africain nous indique que nous pouvons voir « mieux » en prenant l'escalier d'en face.

Tout est moisi ici et on a peine à passer entre les lits superposés : on loge là à cinquante par pièce, dans la pénombre.

L'eau potable n'est fournie que par deux robinets situés dans la cuisine. Les 541 locataires disposent de deux lavabos et de cinq w.-c. situés au rez-de-chaussée (le bâtiment fait trois étages). Il n'est donné qu'un seul drap propre à chaque personne tous les 40 jours. Et depuis 4 ans, aucune couverture n'a été changée ni lavée. Comment s'étonner, dans ces conditions, si la vermine pullule !

2 millions par mois

Des Africains nous expliquent le différend qu'ils ont avec la propriétaire par gérant africain interposé. Ce dernier, en juin, fixa une augmentation de loyer de 20 F par personne. En réplique, les locataires entamèrent une grève des loyers : non seulement pour s'opposer à l'augmentation, mais aussi pour obtenir l'amélioration de leurs conditions d'hébergement.

Pour s'installer là, chacun avait déposé la somme de 150 F et payait 40 F de loyer (chauffage et gaz non compris). La propriétaire encaisse donc chaque mois 2 164 000 anciens francs. Il n'empêche que ce foyer est pire qu'un bidonville : la promiscuité y est plus grande.

Déjà de nombreuses démarches avaient été faites mais ces derniers temps elles convergent : M. Georges Gosnat, député, M. Jacques Laloe, maire d'Ivry, l'Union locale de la C.G.T., le Comité d'entreprise de la Régie Renault, le M.R.A.P. ont entrepris une action pour qu'enfin les travailleurs africains parqués à Ivry soient logés de façon décente.

Le 22 septembre 1965, le préfet de la Seine écrivait au maire d'Ivry que « les services compétents n'ont pas fait obstacle à cette implantation, sans doute imparfaite (!), mais dont le caractère temporaire et l'évidente volonté de l'améliorer devraient vous tranquilliser ». Nous sommes en 1969. Et il faut préciser que les Africains du « foyer » étaient 150 en 1965, 280 en 1966, et répéter qu'ils sont 541 aujourd'hui.

On agit le plus souvent envers les travailleurs immigrés comme s'ils n'avaient que des obligations à remplir et aucun droit.

Ainsi par exemple, le Fonds d'Action Sociale, financé pour la plus grande part par les travailleurs immigrés eux-mêmes et supposé intervenir « dans tous les domaines essentiels : accueil, logement, préformation et formation professionnelles, action éducative en faveur des jeunes et des adultes, aide sociale pour l'adaptation des jeunes et des adultes » n'accepte absolument pas l'intervention d'associations d'immigrés ou des organisations syndicales.

En 1967, le F.A.S. a eu 80 800 528,42 F de ressources, dont 58 015 000 provenant des services de prestations familiales,

donc principalement des travailleurs eux-mêmes (le barème d'allocations familiales n'est pas égal pour tous, il est établi sur la base du régime du pays d'origine et la différence va... au F.A.S. Ainsi le régime appliqué au Sénégal est de 650 F CFA (13 F français) par enfant, quel que soit le nombre d'enfants). Or, de 1959 à 1967, le F.A.S. a financé 50 013 lits et places en foyers d'hébergement et la construction de 7 000 logements, ce qui paraît bien faible au regard des besoins et des ressources, lesquelles ont été de 1965 à 1967, de 135 881 032,31 F.

Dans ces conditions, n'apparaît-il pas indispensable que les travailleurs immigrés, par l'entremise de leurs organisations particulières ou des organisations syndicales, aient droit d'intervention dans les affaires du F.A.S. dont ils alimentent grandement le budget ?

Mais les travailleurs immigrés ont-ils seulement des droits ? On en douterait. Les derniers incidents de Saint-Denis font en tout cas craindre le pire.

Le prix d'un refus

Là, les 700 hébergés d'un foyer géré par une association privée, l'Assotraf, s'étaient opposés à une augmentation de loyer (chacun payait déjà 70 F par lit). Le 16 mai, ils avaient écrit à l'Assotraf pour demander le licenciement du gérant, mettant en cause la gestion même du foyer et certaines pratiques telle que la non-distribution du courrier, le non-entretien du foyer et l'application de prix exagérés sur la nourriture. Des promesses, verbales, furent faites. Mais depuis, trois arrestations ont été opérées : le 16 juin, M. Boubacar Traore a été appréhendé à la sortie de l'usine SOPELEM à Levallois ; le 23, c'était au tour de M. Bathily Boubacar d'être emmené par la police, à la sortie de l'usine Renault, à Boulogne-Billancourt ; quant à M. Kolygan Gandega, c'est dans la cour de l'hôpital de Saint-Denis où il avait été hospitalisé qu'il fut interpellé, le 27. Le premier et le troisième ont disparu : ils ont vraisemblablement été expulsés. Quant à M. Bathily Boubacar, il se trouve à la prison de Fresnes. Selon les renseignements que nous avons pu obtenir, le gérant du foyer aurait accusé les trois hommes de menaces de mort. Or, même dans le cas peu probable où cette accusation serait étayée par des témoignages, les coupables seraient passibles d'une peine de six jours à trois mois de prison. Il semble bien qu'on a voulu tout simplement leur faire payer leur protestation. D'autres locataires sont menacés.

Jacques TENESSI.

en bref

France

La Cour d'appel de Paris a condamné à des peines de prison assorties d'amendes les auteurs d'un tract publié par le « Comité de soutien pour l'Europe réelle ».

Jugés en première instance pour diffamation raciale, les responsables avaient été relaxés, le tribunal correctionnel estimant que le tract en question se contentait de critiquer la politique d'Israël sans attaque pour autant les Israélites.

Ce n'est pas l'avis de la Cour d'appel qui déclare dans les attendus qu'« au-delà de cette apparence habilement recherchée, l'intention véritablement poursuivie est d'établir un amalgame entre l'Etat d'Israël, les Israéliens, les sionistes, les organisations juives, les « impérialistes », les « ploutocrates internationaux de Londres et de Paris », accusés de se livrer à toutes sortes de complots (...) et par là d'atteindre dans leur honneur les diverses communautés ou collectivités israéliennes existant dans le monde (et) établies sur le territoire national. »

Autre affaire judiciaire : les Editions Flammarion, Roger Peyrefitte et Jean-François Devay, directeur de Minute, sont condamnés respectivement à 2 000, 3 000 et 2 000 F d'amende et à 30 000 F de dommages et intérêts ensemble, pour diffamation envers Marlène Dietrich qualifiée « d'ex-citoyenne de Hitler » dans Les Américains, allégation reprise par Minute.

Etats-Unis

Comme chaque été, la tension raciale croît sur tout le territoire des Etats-Unis, où la police multiplie attaques et provocations.

Ainsi à Omaha (Nebraska), le meurtre d'une fillette noire aattue le 25 juin par un policier blanc — inculpé d'homicide, il a été relâché sous caution de 500 dollars — a donné le signal de violents troubles pendant trois nuits consécutives.

A Cairo, dans l'Illinois, le couvre-feu a été instauré à la suite d'une pagarre entre blancs qui réclamaient des « droits équivalents à ceux des noirs » (sic) et contre-manifestants noirs.

Même situation à Hartford (Connecticut), à Indianapolis et Kokono (Indiana).

Dans le même temps, la police harcèle les militants noirs, que ce soit le pasteur Ralph Abernathy ou les « Panthères noires ». Le successeur du pasteur Martin Luther King a été arrêté le 20 juin au cours d'une manifestation de solidarité en faveur des grévistes noirs des hôpitaux de Charleston : il a été accusé d'avoir « incité à l'émeute » les 400 personnes venues à son appel. Il est passible de deux ans d'emprisonnement et d'une amende de 500 dollars. Il est toujours détenu.

Par ailleurs, armés jusqu'aux dents, les agents du F.B.I. ont investi le siège des Panthères noires à Chicago et huit jours plus tard à Sacramento, où les militants noirs ont résisté pendant six heures.

Rhodésie

Depuis le 20 juin, la rupture entre Londres et Salisbury est consommée.

Les électeurs rhodésiens, soumis au régime censitaire et choisis donc en fonction de leur revenu, soit 80 000 blancs sur 240 000 et seulement 7 000 noirs sur 4 500 000, se sont prononcés à 81,91 %

pour la transformation de leur pays, ancienne colonie britannique, membre du Commonwealth, en une « République ». Cette situation est le prolongement inévitable de la déclaration unilatérale d'indépendance proclamée il y a quatre ans par Ian Smith.

Autre fait extrêmement grave : l'approbation par 72,48 % des électeurs du projet de nouvelle Constitution qui officialise définitivement la ségrégation raciale, empêchant les noirs d'accéder au pouvoir ou à tout poste de responsabilité.

Pour les ultra-conservateurs qui viennent de s'organiser en un parti d'extrême-droite, l'« Alliance conservatrice de la République de Rhodésie », et qui préconisent la préservation de la civilisation européenne et le maintien de la séparation des races, Ian Smith reste malgré tout un traître, incapable de faire front aux difficultés qui s'annoncent : le développement des mouvements de guérilla des nationalistes noirs et peut-être les nouvelles sanctions décidées par les pays du Commonwealth.

Allemagne

Sept anciens membres de la Gestapo, collaborateurs directs d'Eichmann, viennent d'être acquittés à Berlin-Ouest.

Considérés comme complices de meurtres « n'ayant pas agi pour des motifs personnels ou vils », ils bénéficient donc du texte de loi adopté le 26 juin par le Bundestag, concernant la prescription.

Le nouveau texte est en effet un compromis. S'il rend le crime de génocide imprescriptible et s'il proroge de vingt à trente ans la prescription pour les crimes, en général, il tient compte d'un récent arrêt de la Cour fédérale de justice qui différencie les coupables des « complices ».

L'impunité des criminels camouflés en « complices » ne peut laisser indifférent, pas plus que les progrès inquiétants du N.P.D. néo-nazi aux

élections communales du Land de Rhénanie-Palatinat, les dernières avant les élections législatives de septembre 1969.

Le parti de von Thadden qui, en juin dernier, faisait l'éloge des jeunesses hitlériennes dans une brasserie munichoise, a rassemblé en effet jusqu'à 10 % des voix dans certaines grandes villes.

Si les néo-nazis du N.P.D. remportent suffisamment de sièges (cinquante) pour constituer un groupe parlementaire au Bundestag, leur succès aura de grandes conséquences.

Positions

La Conférence mondiale des partis communistes et ouvriers qui s'est tenue le mois dernier à Moscou a appelé au renforcement de la lutte contre le racisme.

« Nous, communistes, appelons à nouveau tous les honnêtes gens du monde à unir leurs efforts dans la lutte contre l'idéologie et la pratique inhumaines du racisme », indique le document adopté par la conférence. Nous les exhortons à développer le plus large mouvement de protestation contre cette honte de notre temps qu'est la persécution barbare de vingt-cinq millions de noirs aux Etats-Unis, contre la terreur raciste qui sévit en Afrique du Sud et en Rhodésie, contre la persécution de la population arabe dans les territoires occupés et en Israël, contre la discrimination raciale et nationale, contre le sionisme et l'antisémitisme qu'attisent les forces capitalistes réactionnaires et qu'elles utilisent pour désorienter les masses.

« L'impérialisme utilise le racisme pour diviser les peuples et maintenir sa domination. Les grandes masses populaires rejettent le racisme et peuvent être entraînées dans une lutte active contre lui. Elles prennent conscience, dans l'action, que la liquidation du racisme est étroitement liée à la lutte générale contre l'impérialisme et ses fondements idéologiques ».

Dans ce numéro, Pierre Dac poursuit ces « dialogues », qu'il va enregistrer par ailleurs avec son ami Paul Préboist (P.D., c'est Pierre Dac ; P.B., Paul Préboist). Pourquoi « dialogues » ? Parce que c'est un genre littéraire bien oublié depuis Platon et qu'il urgeait de ressusciter. Pourquoi « en forme de tringles » ? Parce que...



DU POUR ET DU CONTRE

P.B. — Dites-moi cher monsieur...

P.D. — Cher monsieur.

P.B. — Eh ! bien qu'est-ce qu'il vous prend ?

P.D. — Rien d'anormal. Vous me dites : « Dites-moi cher monsieur. » Alors, accédant à votre désir, je vous dis : « Cher monsieur. » Correct, non ?

P.B. — Oui, si, certes et bien sûr. Mais ce n'est pas exactement ce que je voulais dire.

P.D. — Qu'au juste, alors, vouliez-vous donc dire ?

P.B. — Tout simplement ceci : « Dites-moi, virgule, cher monsieur, puis-je vous poser une petite voie ferrée ? »

P.D. — Pardon ?

P.B. — Une petite question, veux-je dire.

P.D. — Je me disais aussi ! Certainement, cher monsieur. Il ne dépend que de vous de me la poser et de moi d'y répondre, si c'est du domaine de mes possibilités.

P.B. — J'en suis persuadé à défaut d'en être certain. Alors, voilà, si ma mémoire est fidèle — et il ferait Simone de Beauvoir qu'elle ne le fut pas — c'est bien vous qui êtes l'auteur de l'édifiant, bien que quelque peu paradoxale et insolite formule « Pour tout ce qui est contre, contre tout ce qui est pour » ?

P.D. — Effectivement, cher monsieur. J'ajouterais même, à titre complémentaire, qu'elle est ma devise politique, philosophique et sociale, tous azimuts, multiples horizons y compris. Vous avez quelque chose contre ?

P.B. — Absolument pas. Mais je voulais vous demander et je vous le demande, cette formule, originale, j'en conviens volontiers, concerne-t-elle le racisme, l'antisémitisme et toutes les séquelles qui en découlent ?

P.D. — Ça ne fait pas plus de doute que ça n'en laisse subsister le moindre.

P.B. — Alors, en c'cas-là...

P.D. — Comme on dit à Milan.

P.B. — ...comme on dit à Milan, voulez-vous avoir l'obligeance, à effet de bien éclairer la lanterne de mon esprit, de la définir plus explicitement ?

P.D. — Rien ne s'y oppose. Comme l'a dit, à peu de choses près Descartes : « J'explique, donc j'explique. » Alors voilà : « Je suis pour tout ce qui est contre le racisme, l'antisémitisme, la ségrégation, l'injustice, la dictature de l'argent, le sous-développement et tous les etc. qui en sont l'inhumaine conséquence, si vous voyez ce que je veux dire. »

P.B. — Non seulement je le vois mais je le réalise pleinement, à l'instar de Descartes qui a dit : « Je saisis, donc je suis. » Etant ainsi établi et défini le pourquoi de votre pour, il reste à déterminer celui de votre contre, plaise à votre obligeance.

P.D. — Il se détermine ainsi et de la sorte suivante : Je suis impérativement et catégoriquement contre tout ce qui n'est pas pour ce qui motive le pourquoi de mon opposition à ce qui n'est pas pour le pourquoi de mon contre, un et indivisible.

P.B. — Pas indéfectible ?

P.D. — Si, bien sûr, a fortiori, pour ne pas dire à plus forte raison.

P.B. — Si je comprends bien, et je crois bien comprendre, il n'y a pas que « Du pour et du contre » dans votre formule « Pour tout ce qui est contre, contre tout ce qui est pour ».

P.D. — Absolument et résolument pas. Et il va de soi que je suis irréductiblement « Pour tout ce qui est contre la sottise et contre tout ce qui est pour la bêtise et l'obscurantisme, quel qu'il soit et d'où qu'il vienne ».

P.B. — Une dernière question, plaise à votre réponse. Votre formule est-elle systématique ou hémisphérique ?

P.D. — Elle est tout simplement caractéristique, empirique, dynamique et démocratique.

P.B. — Pas propédeutique ?

P.D. — A partir de samedi en huit seulement au plus tard et de vendredi en quinze au plus tôt.

P.B. — C'est bien ce que j'étais en train de me dire en y pensant.

P.D. — En conclusion : Vive pour tout ce qui est contre et vive contre tout ce qui est pour !

P.B. — On ne saurait mieux le dire qu'en le déclarant ainsi de cette manière.

P.D. — C'est ce que je m'apprêtais à dire pour en terminer, aussi bien dans le pour que dans le contre.

Toute la maille

TRICOSIM

Garnitures, bords côte, synthétiques, acryliques, laines, etc., pour fabricants d'imperméables, anoraks et blousons, été et hiver.

41, rue du Sentier - Paris-2^e - 488-82-43

Un technicien
vous conseillera

LE REFUGE

Ski, camping, tennis, équitation

44, rue Saint-Placide - Paris-6^e 222-27-33 Catalogue franco

DOCUMENT

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ET LA LUTTE CONTRE LE RACISME

Pendant la campagne présidentielle, le M.R.A.P. a demandé aux différents candidats leur point de vue sur les données actuelles de la lutte antiraciste. Ainsi que nous l'avions annoncé, nous publions ici les réponses reçues. Pour permettre à nos lecteurs d'en apprécier la teneur, nous avons estimé nécessaire de reproduire, conjointement, la note envoyée par le M.R.A.P. aux candidats, de sorte que ces quelques pages constituent un document complet.

Par-delà l'élection elle-même, il est utile aux amis, aux militants de notre Mouvement de connaître les positions des personnalités représentatives des courants politiques français. En tenant compte des éléments positifs contenus dans chacune de ces lettres, il importe maintenant de poursuivre nos efforts pour obtenir des solutions satisfaisantes aux problèmes qui nous préoccupent. Cette action sera d'autant plus efficace qu'elle recevra un appui plus large de l'opinion publique dans toute sa diversité.

1 - Pour une législation antiraciste

Le racisme, l'antisémitisme demeurent dans notre pays des réalités quotidiennes. Qu'il s'agisse de préjugés, que reflètent parfois certains journaux, de discriminations (logement, emploi, admission dans les lieux publics), de campagnes de haine alimentées ouvertement par des publications et des groupes spécialisés, une action est indispensable, à la fois pour éclairer l'opinion publique et décourager les attitudes racistes délibérées.

Dès 1959, le M.R.A.P. présentait au Parlement trois propositions de lois tendant à réprimer la provocation au racisme, les discriminations raciales et religieuses et à interdire les associations dont l'activité a pour but d'exciter au racisme. Il s'agit de combler une lacune importante de la législation française dans le sens des recommandations faites par l'O.N.U. De même, nous demandons que soit ratifiée par la France la Convention internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

Des députés de toutes tendances ont approuvé et déposé à chaque législature, les textes élaborés par le M.R.A.P. Ceux-ci, jusqu'à présent, n'ont pas été inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.

Nous souhaitons que cette inscription ait lieu rapidement, ne doutant pas que ces textes seraient adoptés sans difficultés en cas de discussion et que leur adoption freinerait opportunément les menées racistes.

Nous souhaitons également que soit débattue et votée une quatrième proposition de loi déposée récemment sur l'initiative du M.R.A.P. et qui tend à donner aux étrangers des garanties légales contre toutes mesures arbitraires d'expulsions.

2 - Les travailleurs immigrés.

Trois millions d'immigrés vivent en France, contribuant de manière

considérable à l'accroissement du produit national.

L'absence d'une politique concertée de la migration, l'insuffisance des structures d'accueil sont à l'origine de difficultés nombreuses tant pour la population immigrée que pour la population française.

Les discriminations dont sont victimes les travailleurs immigrés dans les domaines économique, social, professionnel et syndical sont en contradiction avec les principes proclamés aussi bien par notre Constitution que par nombre de Conventions internationales.

Il convient d'assurer à l'immigration une organisation rationnelle, tenant compte à la fois des exigences économiques et des problèmes humains. Il importe de simplifier le régime administratif des immigrés et de leur accorder les mêmes droits qu'aux travailleurs français.

3 - Des préoccupations permanentes.

La lutte contre le racisme se rattache à certains problèmes internationaux qui suscitent en permanence notre préoccupation.

- Néo-nazisme

Le N.P.D., parti nationaliste et xénophobe, dont l'idéologie et les méthodes apparaissent en filiation directe avec le national-socialisme et qui, d'ailleurs, réclame la réhabilitation des criminels hitlériens, constitue en Allemagne un danger non négligeable. Ce parti sera sans doute largement représenté dans le futur Bundestag. Son influence s'étend déjà à des milieux très divers; il s'est notamment implanté dans l'armée, jusque dans l'état-major de l'O.T.A.N.

Les activités du N.P.D. sont d'autant plus inquiétantes que les anciens nazis occupent encore dans l'Etat ouest-allemand de nombreux postes de direction et que l'imprescriptibilité des crimes nazis n'est pas acquise.

- Moyen-Orient

Le drame du Moyen-Orient risque à nouveau de déboucher sur un conflit ouvert. Faut-il d'une solution pacifique assurant l'existence et la sécurité de l'Etat d'Israël en même temps que la reconnaissance des droits de la communauté nationale arabe de Palestine, la situation demeurera sans issue, les dangers d'explosion s'aggraveront au détriment de tous les peuples en présence. Cette situation qui a déjà abouti à tant d'effusions de sang, est aussi génératrice de passions, de haines réciproques, dont nous constatons en France même les effets dans une partie de l'opinion publique.

C'est dire combien nous paraît nécessaire et urgente la recherche loyale d'un accord ayant pour objet de désamorcer immédiatement le conflit et de faire cesser la course aux armements sans qu'aucune mesure unilatérale vienne porter atteinte à la sécurité des pays en cause. D'un tel accord, la résolution adoptée le 22 novembre 1967 par le Conseil de sécurité apparaît comme le fondement le plus valable.

- Afrique du Sud

Bastion du racisme dans le monde, le régime sud-africain d'apartheid aggrave sans cesse la répression contre les noirs. Ainsi se crée une situation particulièrement dangereuse pour la paix.

Alors que la majorité des Nations Unies a condamné à maintes reprises les dirigeants de l'Afrique du Sud, les représentants de la France s'abstiennent généralement dans les votes, affirmant qu'opposés au racisme, ils se refusent néanmoins à toute ingérence dans les affaires intérieures de ce pays.

Or, n'est-ce pas une intervention en faveur du régime raciste que l'aide qui lui est apportée dans les domaines économique et surtout militaire? De tous les pays qui aident les dirigeants sud-africains à renforcer leur oppression, la France est celui dont le soutien augmente le plus rapidement depuis quelques années. Récemment encore, cette

attitude a soulevé à l'O.N.U. une vigoureuse protestation. Cette situation qui compromet le renom de notre pays parmi les peuples du Tiers-Monde, notamment ceux d'Afrique, ne saurait se prolonger sans aboutir à des conséquences tragiques.

Dans ces trois domaines, il nous paraît souhaitable que des initiatives soient prises rapidement par la France pour que celle-ci, joue un rôle positif sur le plan mondial, dans le sens de la paix et de la justice.

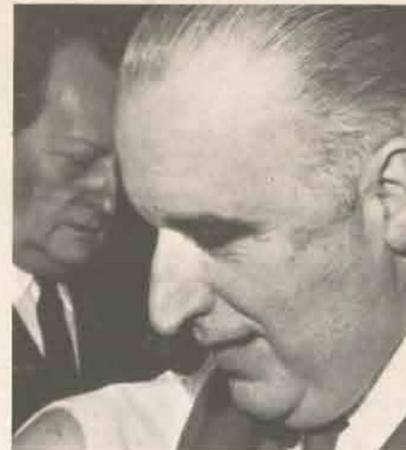
4 - La France et le Tiers-Monde

En cette seconde moitié du xx^e siècle, le déséquilibre ne cesse de s'accroître entre les pays du Tiers-Monde et ceux qui ont exercé dans un passé récent, ou exercent encore, la puissance coloniale.

Afin de contribuer à l'avenir pacifique de l'humanité, il importe que notre pays apporte son appui moral et matériel au processus émancipateur de la décolonisation qui doit aboutir à l'égalité, à l'amitié entre tous les peuples et suppose le respect des Droits de l'homme par tous les Etats intéressés.

Il importe que la coopération indispensable avec le Tiers-Monde se fonde sur une analyse sérieuse des besoins et des conditions de chaque pays; l'aide apportée doit avoir non seulement des objectifs à court terme, mais permettre la mise sur pied d'économies viables dans les zones actuellement retardataires. Cela suppose que soient écartées toutes tentatives et opérations visant à faire prévaloir les intérêts particuliers sur ceux des nouvelles nations; que s'établissent dans un esprit d'équité et de compréhension, des relations réciproquement avantageuses, sauvegardant les droits des partenaires défavorisés.

Paris, le 22 mai 1969.



Elie Kagan

Georges POMPIDOU

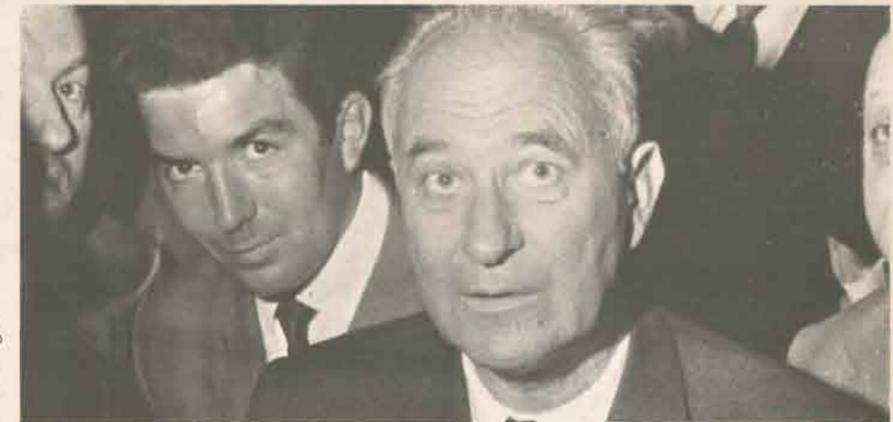
J'AI pris connaissance, avec la plus grande attention, de votre lettre à laquelle était joint un document énumérant les problèmes qui préoccupent actuellement votre Mouvement.

J'ai déjà rendue publique ma position à l'égard de la plupart d'entre eux, mais je voudrais vous rappeler brièvement les orientations qui guideront mon action, si je suis appelé à la présidence de la République. Parmi celles-ci, figure, au premier chef, le respect des Droits de l'Homme et le maintien de toutes les libertés fondamentales.

J'ai également déclaré que la coopération avec le Tiers-Monde est une nécessité, si l'on veut éviter que ne se crée un déséquilibre menaçant entre pays riches et pays pauvres. C'est la voie de la solidarité humaine, c'est celle de la paix. La France s'est engagée, comme les autres pays occidentaux. Sa politique doit être poursuivie avec les moyens en notre possession.

J'ai dit enfin, que l'action de la France devrait avoir pour objectif principal l'instauration, au Moyen-Orient, d'une paix juste et durable entre Israël et les pays arabes. Cet objectif implique nécessairement la fin de tout état de belligérance ouverte et larvée, la reconnaissance par tous les Etats de la région de l'existence d'Israël, à l'intérieur de frontières sûres, reconnues et garanties.

La résolution des Nations Unies du 22 novembre 1967 a posé les principes généraux d'un tel règlement. Celui-ci ne peut être mis en œuvre que s'il n'existe au Moyen-Orient aucun déséquilibre des forces au profit des unes ou des autres, c'est-à-



dire si toutes les grandes nations cessent de fournir des armes aux belligérants.

Je crois avoir ainsi répondu aux préoccupations permanentes de votre Mouvement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Gaston DEFFERRE

J'AI bien reçu votre lettre du 23 mai me faisant part des positions de votre Mouvement à la fois sur la nécessité d'une législation antiraciste, et sur un certain nombre de problèmes internationaux.

En ce qui concerne ces derniers, vos positions, telles que vous les avez exprimées dans la note jointe à votre lettre, rejoignent assez largement les miennes.

Quant aux propositions de lois tendant à renforcer la législation antiraciste, elles recueillent mon plein accord, mais elles ne

pourront être inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, que si le gouvernement les fait siennes ou si la conférence des présidents de l'Assemblée nationale les inscrit.

Cela signifie en tout état de cause une majorité différente. C'est à cela que nous travaillons.

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

Jacques DUCLOS

SOUS quelque forme qu'il se manifeste notre Parti a toujours engagé un combat implacable contre le racisme, contre l'antisémitisme.

Et ceci, non seulement à partir de 1933 et au cours des années qui suivirent, alors que les nécessités d'une telle action prenaient une importance vitale, mais bien tout au cours de l'histoire de ce demi-

PIEDS SENSIBLES

Les chausseurs du super-confort et de l'élégance

Choix UNIQUE en CHEVREAU, en SPORTS et en TRESSE MAIN

Femmes du 35 au 43 — Hommes du 38 au 48

6 largeurs différentes

(9^e) GARE SAINT-LAZARE, 81, rue St-Lazare (M^o Saint-Lazare - Trinité)

(6^e) RIVE GAUCHE, 85, rue de Sèvres (M^o Sèvres - Babylone)

(10^e) GARE DE L'EST, 53, boulevard de Strasbourg (M^o Château-d'Eau)

Magasins ouverts tous les lundis

→ siècle, fidèles que nous n'avons cessé d'être au respect des Droits de l'Homme.

En même temps, nous avons inlassablement proposé nos solutions pour éliminer ce terrible fléau.

Ainsi, nous nous retrouvons naturellement aux côtés de votre organisation en toutes circonstances pour soutenir ses diverses campagnes.

En plus de propositions de lois que nous avons été amenés à déposer au nom du groupe communiste, à l'Assemblée, nous avons fait nôtres toutes celles dont le M.R.A.P. nous a saisis.

Malheureusement, il n'a pas été possible, jusqu'à ce jour, de faire inscrire ces textes à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.

La composition anti-démocratique de cette assemblée, qui frustre la volonté populaire de sa juste représentation, a été un obstacle pour y parvenir.

Nous n'en poursuivons pas moins nos efforts en ce sens car il s'agit, pour nous, est-il besoin de le réaffirmer, de la défense d'un de nos principes fondamentaux.

Le manifeste adopté par notre Comité central de Champigny des 5 et 6 décembre 1968 précise à ce sujet que doit être garantie la liberté du culte et des croyances religieuses contre toute persécution ou répression administrative. D'autre part, il souligne que la loi doit proscrire toute discrimination de caractère raciste, toute manifestation d'antisémitisme, toute excitation à la guerre ou à la haine d'un peuple.

Le manifeste adopté par notre Comité central de Champigny des 5 et 6 décembre 1968 précise à ce sujet que doit être garantie la liberté du culte et des croyances religieuses contre toute persécution ou répression administrative. D'autre part, il souligne que la loi doit proscrire toute discrimination de caractère raciste, toute manifestation d'antisémitisme, toute excitation à la guerre ou à la haine d'un peuple.

Le manifeste adopté par notre Comité central de Champigny des 5 et 6 décembre 1968 précise à ce sujet que doit être garantie la liberté du culte et des croyances religieuses contre toute persécution ou répression administrative. D'autre part, il souligne que la loi doit proscrire toute discrimination de caractère raciste, toute manifestation d'antisémitisme, toute excitation à la guerre ou à la haine d'un peuple.

**

Pour la défense des travailleurs étrangers, des travailleurs immigrés qui vivent dans notre pays, notre action quotidienne exprime notre volonté de leur voir assurer les mêmes droits qu'à leurs frères de France.

Je n'insisterai pas, outre mesure, sur cette question pour laquelle notre groupe a

l'Assemblée a conduit un important travail que résume, tout particulièrement notre proposition de loi pour « un statut des travailleurs immigrés ». Proposition que je me fais un plaisir de vous joindre, avec quelques autres documents touchant à ces mêmes problèmes humains.

**

Quant au néo-nazisme chacun connaît notre constante position de le combattre, comme, voici plus de 30 années, nous avons combattu l'hitlérisme dont il représente le prolongement et tous les dangers que cela comporte, pour la paix en Europe.

Nous regrettons, à ce sujet, qu'aucune mesure ne soit prise en Allemagne fédérale contre l'action du N.P.D. et que le gouvernement demeure opposé à son interdiction.

Or, la dissolution du N.P.D. relève des Accords de Potsdam qui prévoient d'interdire toute activité fasciste.

Comme il est du devoir des pays chargés de faire respecter ces accords, d'y veiller en permanence, ce devrait donc être là un des aspects importants de la politique extérieure du gouvernement de notre pays. La paix en dépend.

**

Les événements du Moyen-Orient, leurs répercussions pour la paix dans le monde, n'ont cessé de retenir aussi notre attention comme en témoignent nos déclarations, nos écrits.

A cet égard, nous soutenons sans réserve, la résolution du Conseil de sécurité du 22 novembre 1967 en vue d'assurer une paix juste et durable, entre Israël et les pays arabes, accords qui comportent — permettez-moi d'en faire rappel — : le retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés en juin 1967 ; la cessation de l'état de belligérance, le respect de la souveraineté, de l'intégrité ter-



Elie Kagan

ritoriale et de l'indépendance de tous les Etats du Moyen-Orient, la garantie de la liberté de navigation sur les voies d'eau internationales ; une solution équitable du problème des réfugiés.

La France, qui a l'avantage de disposer de nombreuses amitiés parmi les peuples concernés et de jouir d'une grande audience à l'O.N.U. et dans le monde, peut apporter une contribution privilégiée à un règlement fondé sur ces bases. La dégradation récente de la situation au Proche-Orient ne le rend que plus urgent.

**

La situation en Afrique du Sud ne manque pas, également de nous préoccuper. Le racisme y sévit, les dangers de guerre s'y multiplient.

A maintes reprises (nous nous permettons de vous le renouveler), nous avons exprimé notre réprobation de l'attitude du gouvernement de notre pays qui se refuse à condamner l'apartheid, qui renforce son aide — notamment militaire — aux dirigeants de l'Afrique du Sud, avec les graves conséquences qui en découlent pour la paix et pour le prestige de la France dans le monde.

**

Pour l'aide aux pays du Tiers-Monde, nous qui n'avons cessé de lutter contre le colonialisme, et pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, nous qui combattons l'impérialisme oppresseur, nous ne pouvons qu'être d'accord avec les propositions que vous soumettez pour permettre à ces pays de connaître, dans l'immédiat, une vie plus juste, plus digne, plus humaine, préfaçant, pour eux, la venue d'un régime socialiste que nous souhaitons à chaque peuple, pour son propre avenir, comme pour l'avenir pacifique de l'humanité.



Elie Kagan

Alain POHER

J'AI pris connaissance, avec beaucoup d'intérêt, des préoccupations actuelles de votre Mouvement.

Vous connaissez mon passé de Résistant et mon action politique depuis la guerre. C'est vous dire que je ne peux qu'approuver l'aspiration du document que vous m'avez transmis.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Michel ROCARD

PAR lettre du 23 mai 1969 vous m'avez demandé de vous faire part de mes observations et de mes suggestions éventuelles sur les éléments du programme contenu dans la note que vous m'avez adressée au nom de votre Mouvement.

J'y réponds d'autant plus volontiers que toutes les suggestions contenues dans ce texte reçoivent pour l'essentiel mon approbation.

Législation anti raciste

Je pense comme vous que la législation actuelle est tout à fait insuffisante et que la France devrait à la fois signer la Convention internationale pour l'élimination de la discrimination raciale et promulguer un ensemble de lois permettant de réprimer effectivement la provocation au racisme.

Je me permets d'ajouter — ce dont vous êtes vous-même certainement convaincu — que le problème du racisme ne sera malheureusement pas résolu par des mesures purement juridiques.

Il est indispensable qu'un effort soit fait en ce domaine, dès le plus jeune âge, dans le cadre de l'enseignement et de l'éducation.

Les organisations politiques et syndicales ont également une grande responsabilité

→

LE MARAIS

20, rue du Temple - ARC.47.86

Métro : Hôtel de Ville

SEUL à Paris

L'HOMME DE KIEV

(The Fixer) v.o.

un film de JOHN FRANKENHEIMER

d'après le Roman de Bernard MALAMUD
relatant le fameux procès de MENDEL BEILLIS

AL'OLYMPIA

BRUNO COQUATRIX présente

LE NOUVEAU



GRAND MUSIC-HALL

D'ISRAEL

de Jonathan KARMON

Le 31 Juillet 1969 à 20h45, 1ère de gala du NOUVEAU GRAND MUSIC-HALL D'ISRAEL au profit de l'Institut WEIZMANN sous le haut patronage de son Excellence Monsieur WALTER EYTAN, Ambassadeur d'ISRAEL en France.

Renseignements et réservation
Comité Français de l'Institut Weizmann
17 rue Mesnil - POI.81.15 et à l'OLYMPIA

Location au théâtre, dans les agences et par téléphone - Olympia Service - RIC.25.49



ABONNEZ-VOUS !

TARIF FRANCE :
1 an : 50 F - 6 mois : 27 F
ÉTUDIANTS : 1 an : 30 F
6 mois : 15 F

ÉTRANGER :
1 an : 60 F
ÉTUDIANTS : 1 an : 40 F

Retournez le bulletin
ci-dessous avec chèque
bancaire ou postal
(C.C.P. Paris 6956-23)
à la

Nouvelle Critique
19, rue St-Georges, Paris-9^e

Nom _____

Profession _____

Adresse _____

GANTS - TÉTINES



Chez votre pharmacien

→
pour l'élimination du racisme dans les
rapports de travail.

Travailleurs immigrés

La situation des travailleurs immigrés en France est l'une des plus scandaleuses d'Europe tant en ce qui concerne la précarité de leur situation juridique que les conditions matérielles qui leurs sont faites. Des mesures législatives doivent être prises en effet pour assurer à ces travailleurs les mêmes droits qu'aux travailleurs français.

Là encore, il ne s'aurait s'agir de régler la question par des mesures légales. Il y faut aussi un effort permanent de solidarité et d'explication politique dont les partis et les syndicats sont les premiers responsables.

Moyen-Orient

Le rétablissement de la paix au Moyen-Orient passe à mon avis par la double reconnaissance de la réalité nationale israélienne et du fait national palestinien dans l'esprit de la résolution adoptée le 22 novembre 1967 par le Conseil de sécurité des Nations unies dont les recommandations (sécurité de l'Etat d'Israël, libre accès aux voies maritimes, renonciation à toutes annexions territoriales, solution du problème des réfugiés) constituent un ensemble indissoluble.

Afrique du Sud

La position de la France aux Nations unies sur le régime raciste sud-africain comme sur le colonialisme portugais est un scandale permanent. Nous devons unir nos forces pour que cessent les fournitures d'armes à tous les régimes d'oppression coloniale et raciste et pour que le gouvernement français leur retire son soutien diplomatique.

Le Tiers-Monde

Je pense que la coopération avec les peuples du Tiers-Monde est en effet une question fondamentale.

Elle n'est pas seulement une obligation morale : elle est la condition de la paix dans l'avenir en même temps que l'expression de la solidarité objective des populations d'outre-mer et des travailleurs des pays industrialisés contre leurs exploités communs.



Elie Kagan

C'est pourquoi je pense que la France doit apporter son concours aux peuples et non aux seuls gouvernements en supprimant les aides militaires et en débarrassant les aides financières et techniques de toutes contraintes politiques ou mercantiles afin d'assurer un développement autonome des pays d'outre-mer vers une indépendance économique et politique véritable qui ferait d'eux des partenaires à part entière de la communauté internationale.

Une telle politique de coopération devrait comporter notamment la fixation à 1,5 % du revenu national brut les aides publiques aux pays du Tiers-Monde (territoires et départements d'outre-mer non compris) ; ainsi que des initiatives pour stabiliser les prix des matières premières et pour faciliter l'exportation des produits manufacturés du Tiers-Monde vers les pays industriels.

En ce qui concerne plus particulièrement les départements d'outre-mer où l'administration française fait régner un régime néo-colonial à base de trucages électoraux et de violences policières, je pense que le droit à l'autodétermination doit être reconnu aux peuples martiniquais, guadeloupéen, guyanais et réunionnais comme à tous les peuples du monde.

Je tiens à ajouter enfin qu'il ne suffit pas d'apporter son concours aux peuples en lutte contre le sous-développement et l'impérialisme. Encore faut-il le refuser à leur oppresseur. Aussi devons-nous unir nos forces pour que cessent les scandaleuses livraisons d'armes françaises au régime raciste d'Afrique du Sud et le soutien diplomatique de la France au colonialisme portugais.

Dans l'espoir que ces quelques éléments de réponse vous permettront de mieux apprécier ma position et celle du Parti Socialiste Unifié sur ces importants problèmes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'assurance de ma considération distinguée.

QUE PENSEZ-VOUS DE

droit & liberté ?

Pour continuer sa progression, notre journal a besoin de l'appui de ses lecteurs, mais aussi de leur avis. Découpez ou recopiez ce questionnaire, remplissez-le avec soin, et renvoyez-le, le plus rapidement possible, à :

Droit et Liberté, 120, rue Saint-Denis - Paris-2^e.

1. NOM _____ Prénom _____ Adresse _____
Age _____ Profession _____

Lecteur de D.L. depuis moins d'un an ; de 1 an à 5 ans ; depuis plus de 5 ans
(Noircir le carré correspondant)

2. LE CONTENU

- Quelles sont vos rubriques préférées ? L'éditorial
Numérotez 1 votre rubrique préférée, puis 2 la suivante, puis 3, et ainsi de suite jusqu'à 7.) Les études et commentaires de l'actualité
 Le dossier central
 La rubrique culturelle
 Les textes littéraires
 La vie du M.R.A.P.
 Les rubriques d'information

● Parmi nos dossiers les plus récents, lesquels avez-vous préféré ?

- (Numérotez les 3 premiers par ordre de préférence.) Peut-on être Antillais en France ?
 Jazz Power
 Qu'est-ce qu'une race ?
 Afrique australe : l'escalade inévitable
 L'esclavage aujourd'hui
 L'affaire Rosenberg

● Quels autres dossiers souhaiteriez-vous voir traiter ? _____

● Souhaiteriez-vous d'autres rubriques ? Lesquelles ? _____

3. LE TON GENERAL

(Si vous voulez inscrire plusieurs réponses, numérotez-les par ordre d'importance.)

- Trop politique Pas assez politique
- Trop moralisateur
- Trop superficiel Trop « intellectuel »
- Trop austère Trop polémique Pas assez polémique

4. LA FORME

- ARTICLES trop longs pas assez longs satisfaisants
- PHOTOS trop petites trop nombreuses pas assez nombreuses
- FORMAT de la revue trop petit trop grand satisfaisant
- TITRES trop petits trop importants
- COUVERTURE trop combative pas assez combative

5. REMARQUES DIVERSES

(Donnez-les par ordre d'importance.)

LA HONDA N 360



Une voiture de conception très sûre de ligne et agréable, et d'un soin particulier dans la recherche du détail.

La N360 comprend l'équipement nécessaire pour une conduite agréable, confortable et en toute sécurité : direction du type « course » à crémaillère permettant un contrôle très précis et l'élimination du sous-virage ou survirage... Confortable ? Le système de ventilation à évacuation par l'arrière vous assure un bien-être constant, chaud en hiver, froid en été, sans oublier les glaces descendantes. Pratique ? Tous les instruments de contrôle groupés sur le tableau de bord noir vous permettent une lecture rapide et facile, son large pare-brise panoramique vous apporte encore plus de visibilité.

Un moteur de faible cylindrée qui produit de hautes performances

Sa vitesse ? Elle dépasse le 115 km/h chrono ! Ses accélérations ? Foudroyantes aux feux rouges : 400 m départ arrêté en 22 secondes ! Elle grimpe les côtes les plus difficiles sans problèmes. La puissance développée par ses moteurs 4 temps, à arbre à came en tête, coulés dans un alliage d'aluminium trempé, est de 33 CV SAE. De hautes performances pendant des années, sans réparations coûteuses, c'est ce qui vous est garanti par la mécanique de précision HONDA, et les sévères contrôles de qualité réalisés à la sortie de ses chaînes automatiques ultra-modernes. L'entretien habituel est lui aussi réduit à un coût minimum. Mieux est encore le kilométrage que vous pouvez parcourir avec 4,5 l d'essence : 100 km.

existe aussi en modèle entièrement automatique

HONDAMATIC N 360 AT

Si vous achetez votre HONDA aux Etablissements :

- Claude Froger, 40, avenue de la Porte-de-Villiers, Paris (17^e) (425.00.54) ;
- Paris-Centre-Automobile, 52, rue Croix-des-Petits-Champs, Paris (1^{er}) (488.14.18) ;

un cadeau vous est réservé : un POSTE-TRANSISTOR que vous pourrez retirer à « Droit & Liberté » sur présentation de la facture.



Vacances



Béatrice Heyligers

Ci-dessus : Le portail de l'église du Dorat (Haute-Vienne) ; à droite : Saint-Michel d'Aiguille au Puy (Haute-Loire) ; deux influences architecturales venues de l'Islam par l'Espagne andalouse.



Ci-contre : la Mosquée des Trois Portes à Kairouan, comme les *ribats* où vivaient les moines-soldats de l'Islam aux VIII^e-IX^e siècles (ci-contre, le *ribat* de Sousse, en Tunisie), sont les ancêtres de notre art roman qui va s'épanouir deux siècles plus tard en Europe. La filiation, on le voit n'est pas seulement dans la technique de l'architecture, mais aussi dans l'esprit de la décoration.



Georges Chatain



éditions Zodiaque

L'ISLAM EN HAUTE-LOIRE

IL en est des vacances comme de tout ce que nous offre le monde aujourd'hui. Elles peuvent être « consommées » (dans le sens le plus passif du terme, qui fut tant dénoncé dans le grand mouvement de mai), ou être l'occasion active de découvertes nouvelles.

Et, pour découvrir, point n'est besoin d'avaler les kilomètres par milliers. Un exemple : la civilisation arabe du Moyen-Age fut l'une des plus riches, l'une des plus actives que le monde ait connue ; à ce point qu'on a pu écrire qu'aujourd'hui encore, *le soleil d'Allah brille sur l'Occident*. Eh bien, cette civilisation, on peut la découvrir à nos portes ; non pas dans les musées, mais dans ce qu'elle a inspiré d'encore vivant dans notre hexagone national.



→ La grande route des vacances, la Nationale 7, passe au large de basiliques mondialement connues : Vézelay, dans l'Yonne, Tournus et Paray-le-Monial en Saône-et-Loire. L'ordonnance de la façade de Tournus, où les pierres des murs forment des dessins géométriques, les voûtes de Vézelay, ornées, comme les mosquées andalouses de doubleaux rouges et blancs. la porte ornée de Paray-le-Monial sont autant d'emprunts directs — voire de plagats — à cette civilisation que la chrétienté combattit pendant près de mille ans.

Quant aux édifices religieux du Puy, en Haute-Loire, on pourrait les croire construits par un architecte de mosquées maghrébines.

Les chemins de Saint-Jacques

Le grand pèlerinage médiéval, c'était Saint-Jacques de Compostelle, au nord de l'Espagne. A l'époque, l'impérialisme venait du sud, et le Languedoc fut musulman presque aussi longtemps que l'Algérie allait être française. Lorsque la reconquête chrétienne commença, l'Ordre de Cluny mobilisa les énergies en drainant de toute l'Europe d'immenses foules vers la ville libérée.

L'un des caractères du Moyen-Age fut que les plus sanglants conflits politiques ne s'accompagnaient jamais d'une négation de la personnalité de la civilisation adverse. Comme les conquérants arabes avaient puisé à toutes les cultures des pays conquis, les croisés chrétiens puisèrent dans la civilisation arabe autant qu'ils la combattirent.

C'est pourquoi les chemins de Saint-Jacques de Compostelle sont jalonnés d'églises où l'art arabe domine le décor. Après la Bourgoigne les églises limousines, (Le Dorat, Bénévent, La Souterraine dans la Creuse et la Haute-Vienne) s'ouvrent sur des porches polylobés, sur des dentelures qui ne doivent rien à l'Europe : les origines maghrébines en sont évidentes ; le Limousin doit aussi, si l'on en croit la chronique locale, deux de ses fleurons culturels à l'Islam. Lorsque les Arabes furent battus à Poitiers par Charles Martel, ce fut la débâcle. Plusieurs groupes de cavaliers se trouvèrent coupés du gros de l'armée, et décidèrent de se réfugier dans des lieux déserts : à Aubusson, où ils implantèrent la tapisserie, à Limoges où ils implantèrent l'émaillerie. L'histoire scientifique n'a jamais confirmé tout à fait ces allégations de la chronique orale ; ce qu'elle a confirmé, par contre, c'est la filiation qui reliait la riche école poétique des troubadours limousins (dont les plus célèbres, Bernard de Ventadour,

Bertrand de Born et Pierre Marcabrun, figurent dans toutes les anthologies) à l'art courtois des cours musulmanes d'Andalousie.

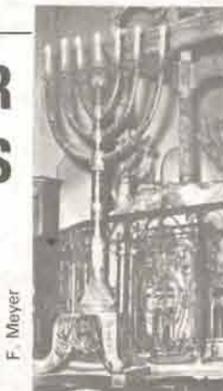
Et puis il y a les mosaïques des églises auvergnates, leurs décors géométriques, les sanctuaires fortifiés de la côte méditerranéenne, si semblables aux *rabat*, ces couvents fortifiés construits deux siècles plus tôt sur la côte tunisienne. C'est à l'art militaire musulman, lui-même dérivé de l'art militaire perse, que les grands ensembles fortifiés européens ont emprunté l'essentiel de leur dispositif.

Les sanctuaires chrétiens

La surprise qui peut frapper le promeneur lorsqu'au détour d'un bocage de la Creuse il découvre une église aux formes mozarabes prouve à quel point l'enseignement est en effet à bouleverser : le chauvinisme qui préside encore à l'étude de l'histoire dans les écoles primaires, et même les lycées, passe sous silence ces profonds échanges par lesquels les civilisations se modèlent et se fécondent les unes les autres. Et c'est bien d'échanges qu'il s'agit : la principale mosquée d'Alger, elle, est bâtie sur le plan d'un sanctuaire chrétien.

Georges CHATAIN.

L'AGE D'OR DES JUIFS



F. Meyer

DE LANGUE D'OC

EN Provence et en Languedoc, une recherche patiente peut permettre au visiteur d'imaginer ce que fut, aux Moyen Age, l'âge d'or de la Communauté juive dans la France du sud.

C'était aux XI^e-XII^e siècles, l'hérésie albigeoise gagnait l'Occitanie, avec la tolérance des seigneurs féodaux et même de gens d'Eglise. Cette tolérance était générale, et les juifs en bénéficiaient largement : les emplois publics leur étaient ouverts et Montpellier, première faculté de médecine de l'Occident, accueillit des professeurs chrétiens, juifs et musulmans. La vie culturelle juive fut intense, et ouverte sur les pensées occidentales. Le quartier juif de Pézenas est un témoin de cette époque.

La croisade des Albigeois mit fin à cet âge d'or. Les juifs furent dispersés et massacrés eux aussi. En 1306 enfin, Philippe-le-Bel les expulsa du royaume : la religion ne joua en la matière qu'un rôle secondaire : la confiscation des biens juifs, comme celle des biens templiers, permit au roi d'éponger les dettes de la couronne.

La papauté, installée en Avignon, les accueillit alors : non sans discriminations (le port de la rouelle, ancêtre de l'étoile jaune) ; mais enfin les terres pontificales furent un refuge, qui allait permettre un essor relatif. Les synagogues de Carpentras et de Cavaillon, du XVIII^e siècle (la première avec des parties médiévales), en sont des témoins intéressants ; la seconde, surtout, qui complète un petit musée d'art et de culture juifs.

P. L.



La Synagogue de Carpentras et ses boiseries du XVIII^e siècle. En haut : une menorah et la grille en fer forgé ; la communauté juive de l'Etat pontifical possédait des forgerons réputés.

LOUIS MALLE, PRIX DE LA FRATERNITÉ 1969

Elie Kagan



Louis Malle

Le Prix de la Fraternité a été remis le 30 juin à Louis Malle, pour son film *Calcutta*, au Studio 28. Après la remise du prix et la projection, un débat eut lieu sur le film (sur nos photos, le cinéaste Louis Daquin dialogue avec la salle). Le Prix de la Fraternité fut créé par le M.R.A.P. en 1956 : ses lauréats récents furent, depuis 1964, Vercors (pour l'ensemble de son œuvre) le Théâtre de la Commune d'Aubervilliers (pour *Andorra*, *Les chiens*, *L'instruction*), Maurice Béjart (*la IX^e symphonie*), Claude Berri (*Le vieil homme et l'enfant*), Christian de Chalonge (*O Salto*).

Le jury comprend : les écrivains Marcelle Auclair, Marcel Achard, Alioune Diop, Max-Pol Fouchet, Jacques Madaule, François Mauriac, Louis Martin-Chauffier, Jacques Nantet, Claude Roy ; les cinéastes René Clair, Louis Daquin, Jean-Paul Le Chanois ; Jean Dresch et Hubert Deschamps, professeurs à la Sorbonne, René Clozier, inspecteur général de l'enseignement, Guy Rétoré, directeur du Théâtre de l'Est parisien, Odet Denys, avocat, Jacques Fonlupt-Esperaber, conseiller d'Etat honoraire, le critique d'art George Besson, Pierre Paraf et Charles Palant, président et secrétaire général du M.R.A.P.

Livre

DE L'UNION GÉNÉRALE A AUSCHWITZ

(Jeannine Verdès-Leroux : « Scandale financier et antisémitisme catholique — le krach de l'Union Générale », Editions Le Centurion.)

AUSCHWITZ, constate Jeannine Verdès-Leroux est l'aboutissement de soixante ans d'antisémitisme se développant au grand jour.

L'auteur découvre les origines de cet antisémitisme dans l'étude d'un scandale : le krach de l'Union Générale et son exploitation par les journaux et la littérature contemporaine pendant vingt ans.

Les scandales constituent pour un sociologue un domaine privilégié. En effet, c'est à travers ces événements relativement mineurs qu'une société se révèle dans toute

sa complexité, « depuis les représentations qu'elle se forge jusqu'aux rouages cachés du pouvoir. »

De leur apparition à leur usure, les scandales de la III^e République suivent le même processus, donnent lieu à certains affrontements politiques, mettent en jeu certaines valeurs limitées et ensuite sont absorbés par les sociétés qui leur ont donné le jour. Il en est ainsi du krach de l'Union Générale, du scandale de Panama, des affaires Oustric, Hanau et Stavisky ; ce sont autant d'étapes dans la genèse de l'antisémitisme moderne. Le scandale, que Engels et certains socialistes de la fin du XIX^e siècle croyaient porteur d'une force révolutionnaire, n'a été en fait qu'un instrument dans les mains des réactionnaires, ennemis de la République, monarchistes, boulangistes antisémites.

Jeannine Verdès-Leroux choisit comme prototype de ces scandales qui se succèdent

EUROPE

Revue littéraire
fondée en 1923

derniers numéros spéciaux

Le roman par les romanciers

(12.00 F)

Surréalisme

(15.00 F)

Barbusse

(12.00 F)

Littérature du Québec

(15.00 F)

Napoléon et la littérature

(15.00 F)

Maupassant

(12.00 F)

Lamartine

(15.00 F)

EUROPE

21, rue de Richelieu, Paris (1^{er})
C.C.P. 4560-04 Paris

→ et se ressemblent le krach de l'Union Générale en 1882.

Il s'agit de la déconfiture frauduleuse d'une banque confessionnelle dirigée par un financier, Eugène Bontoux, et réunissant les capitaux du monde légitimiste et catholique.

Les accidents de l'Histoire

Après la faillite de l'Union Générale, les partisans d'Eugène Bontoux cherchèrent des coupables afin de le disculper : ce furent les banques juives, et surtout Rothschild. La fortune des Rothschild a joué un grand rôle dans le développement de l'antisémitisme politique.

Le krach permit une cristallisation des préjugés séculaires et d'idées nouvelles empruntées à l'anthropologie, à l'économie politique, mais déformées (inégalité des races, analyses des structures économiques). Bien des fils se nouent alors comme ils s'étaient noués en Autriche, lors du krach de Vienne, en 1873. Evidemment, l'hostilité précédait le krach. Mais le krach favorise la transformation d'un antijudaïsme mal formulé, « sentimental », vague, encore que souvent violent, en une idéologie politique.

L'antisémitisme (le mot, qui vient d'être forgé par W. Marr, en Allemagne, est aussitôt adopté en France) est un système qui explique tous les accidents de l'Histoire, par le rôle des juifs et qui propose des remèdes pour les empêcher de « judaïser » le monde.

Pendant vingt ans, le krach est l'illustration sans cesse reprise de la « puissance malfaisante » des juifs. Le contenu de l'idéologie antisémite est longuement analysé. L'auteur a dépouillé une vingtaine de quotidiens parisiens de toutes tendances, des pamphlets, des essais, des romans. De nombreuses citations sont faites pour montrer cette rage d'écrire, cette proximité extraordinaire des antisémites et leur violence difficilement surpassable : car la volonté d'expliquer, de justifier à tout prix est au cœur de l'antisémitisme. L'extension de cette idéologie est également

analysée et des précisions sont apportées sur les milieux où elle se propageait.

Une question se posait : Bontoux et ses amis rattachaient leur haine du juif à leur catholicisme. Mais ces hommes n'étaient-ils pas des marginaux ? Étaient-ils, ainsi qu'ils le proclamaient, en accord avec l'Église ? La mentalité religieuse d'alors, face aux juifs, s'est trouvée étudiée à travers le dépouillement de près de 2 000 *Semaines religieuses* couvrant 75 diocèses, pendant une partie de l'année 1892. Le résultat de ce dépouillement tend à montrer que l'antisémitisme de Bontoux était réellement porté par les milieux catholiques. D'autres groupes politiques tels que certains socialistes rattachés à Guesde ont identifié le juif à l'argent et ont attaqué en Rothschild le capitalisme triomphant. La lecture des deux hebdomadaires israéliques de l'époque ainsi que *La Revue des études juives*, dépouillés tous trois sur 10 années, montrent les prises de conscience douloureuses et immédiates que les juifs avaient de l'antisémitisme.

Un rôle moteur

Enfin, parce que les antisémites s'efforcent de se présenter comme des « réformateurs sociaux » et disent attaquer dans les juifs les ploutocrates par excellence, l'auteur s'est penché sur la situation des juifs pendant les années 1880 : ce sont en majorité des prolétaires — 20 000 à Paris, particulièrement misérables, dont l'existence est souvent ignorée. Pour l'opinion, le juif c'est Rothschild ; sa fortune hante Bontoux, l'intermittent Drumont, auteur de *La France juive*, rédacteur de *La Libre Parole*, mais aussi Guesde et Pouget, leader syndicaliste.

La confrontation de toutes ces données denses et complexes ont permis de situer les antisémites et d'affirmer, en définitive, le rôle moteur d'une grande fraction des militants catholiques dans l'élaboration de l'idéologie antisémite en France ainsi que l'agitation anti juive de l'Europe de l'Est et de l'Afrique du Nord.

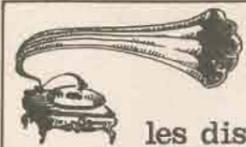
G.C.

PIERRE PARAF PARLE D'ÉMILE ZOLA

Notre ami Pierre Paraf, président du M.R.A.P., a fait, le 23 juin dernier devant l'Académie des sciences morales et politiques, une communication sur les aspects sociaux de l'œuvre d'Émile Zola.

Il a d'abord montré les origines sociales de l'œuvre du romancier, sa jeunesse difficile et surtout ses débuts dans le journalisme.

Puis, il a analysé la manière dont les romans de Zola, dépassant la seule peinture réaliste de la société de son temps, ont mis en relief les grands problèmes sociaux qui commençaient à ébranler cette société. *Germinal*, par exemple, outre une épopée de la mine, est aussi un chapitre d'histoire sociale où sont analysées les trois tendances du syndicalisme d'alors, réformiste, anarchiste, révolutionnaire.



les disques

Moune de Rivel

C'EST à la galerie Louis Soulanges que Moune de Rivel a lancé son premier disque en français. Cela peut paraître extraordinaire, mais des dizaines d'enregistrements qu'elle a réalisés, c'est le premier : *Iles et rivages* (Chant du monde LDX 74.400) qui n'est pas exclusivement en créole.

Moune de Rivel est une artiste très occupée ; productrice à l'O.R.T.F. elle a mené à travers le monde un spectacle : Paris-Antilles, avec sa compagnie, elle passe dans les cabarets, elle revient tout juste d'un voyage à la Guadeloupe pour signer son microsillon.

Ce nouvel enregistrement est une



consécration pour la charmante Moune... Outre ses collaborateurs habituels : Janine Rémignard, René Maran, les textes en sont signés Jean-Pierre Chabrol et Pierre Mac Orlan.

L'orchestre de Pierre Devevey, s'il ne varie pas suffisamment à mon goût les effets d'orchestration, nous rend sensible l'étonnante musicalité, la recherche, j'allais écrire « savante » des mélodies que signe Moune de Rivel. Sa voix, plus que jamais, coule comme les eaux de la « coulisse » à Basse-Terre, se joue des modulations sensibles comme les palmiers, a parfois des cris de joie ou de tendresse qui rejettent bien loin les bruits de la ville moderne, nous laissant prisonniers des images mouvantes et colorées qu'elle suggère.

Il était difficile de faire un disque sur les Iles sans puiser dans le folklore séculaire. Moune de Rivel a réussi cette gageure de créer de toute pièce une anthologie à la gloire de son merveilleux pays.

Bernard ZANNIER-SALABERT.



le théâtre

Explorations

Avec la saison des vacances revient le temps des festivals : des grands (Avignon) aux festivités artisanales de villages touristiques, de multiples explorations sont à tenter.

Certaines sont étranges : à Carcassonne, une jeune troupe va jouer en dialecte catalan une pièce sur... l'aménagement du territoire : elle rappelle qu'il existe en France même des peuples qui ont été jadis victimes du racisme, et dépersonnalisés (la personnalité catalane a été détruite en même temps que la religion albigeoise au XII^e siècle). C'est de l'histoire, certes, mais la politique culturelle des pays socialistes montre à quel point l'encouragement des cultures locales peut donner une vitalité nouvelle à une culture nationale.

D'autres sont moins insolites. Le festival d'Avignon sera cette année d'une qualité qui s'annonce exceptionnelle. Un peu à l'écart, dans son théâtre de Cannes, la troupe d'André Benedetto jouera sa dernière création, *Le petit train de Monsieur Kamodé*, « grand jeu politique » ; il accueillera aussi, dans les premiers jours d'août, la chanteuse Colette Magny, dont la sensibilité et le pouvoir de colère devant l'injustice et la barbarie se sont affirmés depuis la crise de mai.

Ce ne sont là que deux exemples ; lorsque vous traversez une région, lisez attentivement les quotidiens locaux, ils peuvent vous mettre sur la piste de rares réussites théâtrales.

Georges CHATAIN.



le cinéma

L'homme de Kiev

Comme le roman de Bernard Malamud, le film de John Frankenheimer, qui en est la transposition, se fonde sur des faits réels : à travers son héros, Yakov Bok, il reconstruit, avec une entière fidélité historique, la célèbre « affaire Beilis » dont la Russie tsariste fut le théâtre en 1911, il y a moins de soixante ans.

Ce complot ourdi contre un ouvrier juif, accusé du « meurtre rituel » d'un enfant chrétien, méritait d'être ainsi démonté, pour mettre en relief les mécanismes de l'antisémitisme politique, s'alliant au fanatisme religieux et jouant de toutes les bassesses afin d'échafauder ses mythes sanglants.



Le ministre de l'Intérieur l'explique : pour les autorités tsaristes, il s'agit de détourner sur le « bouc émissaire » juif la colère du peuple opprimé ; au procureur de trouver les meilleurs moyens pour exciter les haines aveugles ; aux sbires de briser par les tortures les plus barbares la résistance de leur victime.

Le courage de Bok-Beilis, qui tient tête pendant deux ans à ses bourreaux, qui exige et obtient un acte d'accusation précis et un procès en due forme, donne à son combat une portée universelle. Sa propre évolution en témoigne : alors qu'au début, il se défendait de « faire de la politique », il prendra conscience, peu à peu, qu'« on ne peut rester assis à se laisser tranquillement détruire », et que, selon la formule de Spinoza, « si l'Etat agit d'une façon que la nature humaine réprouve, le moindre mal est de le détruire ».

Comparé au roman, le film apparaît certes bien pesant ; l'insistance, l'accumulation des images ne suffisent pas pour emporter la conviction ; la simplification psychologique prive les personnages d'une partie de leur chaleur humaine. Tel quel, pourtant, *L'Homme de Kiev*, chargé d'émotion et de vérité, doit être vu et recommandé.

Louis MOUSCRON.

OFFRE SPÉCIALE AUX LECTEURS DE **droit & Liberté**

LA BICYCLETTE PLIABLE DE VOS VACANCES...



- transportable en voiture.
- de faibles dimensions une fois pliée.
- très légère (16 kg).
- en ville, peut se ranger dans un placard.
- parfaitement équipée (deux freins, l'un à main, l'autre par rétropédalage ; circuit électrique complet ; porte-bagage ; sacoche à outils).
- fabrication tchécoslovaque.

Envoyé à domicile, sous emballage protecteur, au prix extraordinaire de 230 F, frais d'expédition compris.

LA MUSIQUE A L'HEURE QUE VOUS AVEZ CHOISIE...



- à l'heure convenue, vous réveille en musique.
- pense à votre émission préférée.
- vous rappelle l'heure de vos coups de téléphone.
- très maniable et peu encombrant (121 x 77 x 36 mm ; poids : 400 g).
- de haute qualité pourtant : sept transistors, grandes et petites ondes ; fourni avec étui cuir.
- fabrication soviétique.

Envoyé en recommandé, sous emballage protecteur, au prix spécial de 165 F, frais d'expédition compris.

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____ MONTANT _____

vous prie de lui faire parvenir (1) _____

— une bicyclette pliante _____

— un poste de radio-réveil « Signal » _____

Total : _____

Signature : _____

Ci-joint chèque bancaire, mandat-poste, chèque postal (1).

A envoyer à PAN-EUROPEAN, 44-46, boulevard Magenta - PARIS-10^e - C.C.P. 2962-22 Paris.

N.B. — Les frais d'expédition sont compris dans le montant.

D.L.

(1) Rayer les mentions inutiles.

LA VIE DU M.R.A.P.

TROIS NOUVEAUX COMITÉS LOCAUX

Un comité local du M.R.A.P. s'est constitué à Plaisir (Yvelines) à la suite de la campagne menée contre l'installation d'un foyer de travailleurs immigrés dans cette localité. Des habitants de Plaisir appartenant aux milieux les plus divers ont décidé, au sein de ce comité, de développer leur

action dans le sens d'une meilleure information de l'opinion publique, et de la solidarité avec les immigrés.

Des incidents racistes dans un immeuble de Bagneux (Hauts-de-Seine) ont abouti à une réunion des adhérents du M.R.A.P. et de leurs amis. Les

vingt personnes présentes ont décidé la création d'un comité local, dont le premier acte a été l'édition d'un tract, et qui prépare diverses initiatives pour la rentrée.

À la suite de la manifestation organisée par un groupe d'enseignants à Aubenas (Ardèche), à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars), un collectif s'est constitué, qui a pris, depuis, l'initiative de plusieurs débats. Le comité du M.R.A.P. en voie de constitution poursuivra et étendra ses activités.

LE CARNET DE D.L.

Il y a un an, le 8 juillet 1968, mourait notre cher Henry Krzywkoski. Ses innombrables amis, les militants du M.R.A.P., en cet anniversaire, rendent hommage à la mémoire de ce vétéran de la lutte antiraciste, dont le dévouement actif et fraternel à notre cause demeure pour tous un vivant exemple.

Notre ami Alexandre Chil-Kozlowski membre du Secrétariat national du M.R.A.P. vient de subir une intervention chirurgicale qui s'est déroulée dans de bonnes conditions. La rédaction de « Droit & Liberté » se joint au Secrétariat et au Bureau national pour lui souhaiter un prompt et complet rétablissement.

Nous avons appris le décès de Mme Renée Cassin, née Pauline-Simone Yzombard. Nous présentons au président René Cassin, Prix Nobel de la Paix, nos respectueuses condoléances.

Notre jeune amie Dominique Krzywkoski, animatrice du comité du M.R.A.P. des Bouches-du-Rhône vient d'obtenir le diplôme de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence après avoir présenté un mémoire sur « L'intégration des jeunes Algériennes, au milieu occidental dans le bidonville des Abattoirs d'Aix-en-Provence ». Félicitations.

Concours

60 NOUVEAUX ABONNÉS A MANOSQUE

Manosque, petite ville des Basses-Alpes de quelque 10 000 habitants, compte, depuis ce mois-ci, 60 nouveaux abonnés à **Droit & Liberté**.

Participant à notre concours d'abonnements, notre ami Maurice Gibert les a recueillis les uns après les autres, auprès de personnalités, de travailleurs, de commerçants, d'associations.

Il vient d'administrer la preuve que l'objectif que nous nous étions fixé voici quelques mois n'était pas irréalisable : 5 000 nouveaux abonnés en 1969.

Rappelons que le concours prendra fin le 31 décembre et qu'il est doté de nombreux prix dont le premier est un séjour de trois semaines pour deux personnes à Cuba.

M. Maurice Gibert passe en tête des concurrents, devant Mme Fanton, de Paris.

Mais il reste encore cinq mois et rien ne permet d'affirmer qu'ils resteront en tête.

Nous tenons à la disposition de nos lecteurs, de nos abonnés, des membres du M.R.A.P., des carnets à souches. Demandez-nous en (1).

(1) Les participants doivent adresser dans un délai maximum d'un mois les abonnements recueillis, pour que les nouveaux abonnés puissent recevoir aussitôt la revue (Droit & Liberté, 120, rue Saint-Denis, Paris-2^e, C.C.P. 6070-98 - Paris).

mrap

BULLETIN D'ADHÉSION

Approuvant le combat de « Droit et Liberté » et désireux de soutenir l'action contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix,

J'ADHÈRE AU M.R.A.P.

Nom Prénom

Profession

Adresse

Je vous envoie, à cet effet, la somme de (1).

Je souhaite (2) :

- recevoir une documentation complète sur le M.R.A.P.
- être invité à ses réunions et manifestations,
- participer à l'un de ses Comités locaux ou professionnels.

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 5 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du M.R.A.P.

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISÉMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.)

120, rue Saint-Denis - Paris (2^e) - Téléphone : 488-09-57 - C.C.P. : 14-825-85 Paris



bilytis
PARIS

Catalogue
et
liste des dépositaires
sur demande
à Bilytis,
B.P. 233-02
Paris R.P.